

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de dividendes défensif mondial Lazard (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous pouvez obtenir des renseignements plus détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, contactez la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse (Bridgehouse) au 1-877.768.8825, écrivez à l'adresse inquiries@bridgehousecanada.com ou visitez le site www.bridgehousecanada.com.

Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et votre niveau de tolérance au risque.

La tarification pour les clients bien nantis est offerte aux investisseurs disposant d'un solde minimum de 100 000 \$ en titres admissibles par compte de Fonds ou d'un solde minimum de 250 000 \$ en titres admissibles par groupe financier. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds pour obtenir plus de détails, y compris la façon dont les comptes détenus par un investisseur peuvent être admissibles à titre de groupe financier.

Bridgehouse a procédé à la fusion du Fonds de revenu d'actions mondiales Lazard avec le Fonds avec prise d'effet le 22 mai 2020.

Bref aperçu

Codes de Fonds :	433	Gestionnaire du Fonds :	La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.
	USD 443	Gestionnaire de portefeuille :	La société Les Associés En Placement Brandes et Cie exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
Date de création de la série :	9 septembre 2015	Sous-conseiller en valeurs :	Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. et Lazard Asset Management LLC (Lazard)
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2020 :	21,9 million de dollars	Distributions :	Mensuelles ; automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, à moins de choisir de les recevoir en espèces pour les comptes non enregistrés.
Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2019 :	1,15 %	Placement minimal :	1 000 \$ placement initial et 500 \$ placements additionnels ou 100 \$ programme de prélèvements automatiques (PPA)

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement de ce Fonds est de réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs du monde entier. Le Fonds cherche à créer un modèle de rendement à faible volatilité par rapport aux actions mondiales.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

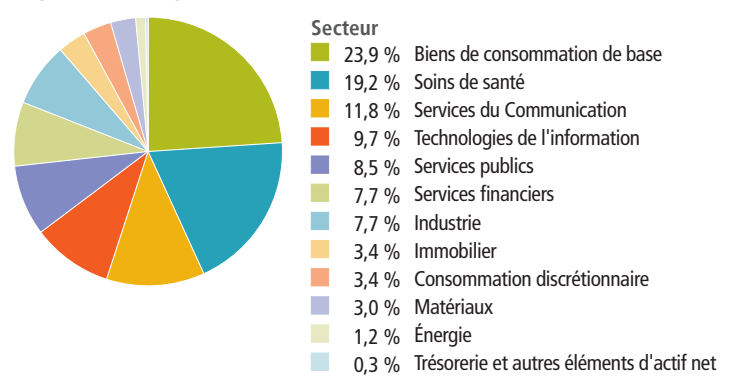
Dix principaux titres (30 avril 2020)

1. Roche Holding AG	2,1 %
2. Johnson & Johnson	2,0 %
3. The Procter & Gamble Company	2,0 %
4. Verizon Communications Inc.	1,7 %
5. **NULL**	1,7 %
6. **NULL**	1,6 %
7. **NULL**	1,6 %
8. **NULL**	1,6 %
9. 3M Co.	1,6 %
10. AT&T Inc.	1,5 %

Les 10 principaux placements représentent 17 % du Fonds. 17 %

Nombre total de placements : 153

Répartition des placements (30 avril 2020)



Actif	Pourcentage
Actions mondiales	96,8 %
Actions canadiennes	2,9 %
Autre	0,3 %

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La lecture de la fluctuation des rendements d'un fonds au fil du temps, soit sa « volatilité », est un moyen d'évaluer le risque.

De façon générale, le rendement des fonds assortis d'une volatilité élevée fluctuera davantage au fil du temps. Habituellement, ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi produire des rendements plus élevés. Le rendement des fonds assortis d'une faible volatilité tend à fluctuer peu au fil du temps. Habituellement, leurs rendements sont faibles, mais ils risquent peu de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Selon l'évaluation de Bridgehouse, le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

La cote est basée sur la variation des rendements du fonds d'une année sur l'autre. Il ne prévoit pas la volatilité future du fonds. Il peut être modifié au fil du temps. Un fonds associé à un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent influencer les rendements du Fonds, voir la section Risques du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme c'est le cas de la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique les rendements des parts de la série F du Fonds depuis le 22 mai 2020*. Les frais sont déduits des rendements indiqués. Les frais réduisent les rendements du Fonds.

Rendements annuels

Le Fonds a fait l'objet d'une fusion majeure le 22 mai 2020, par conséquent les données concernant le rendement du Fonds ne sont pas disponibles.



Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Le Fonds a fait l'objet d'une fusion majeure le 22 mai 2020, par conséquent les données concernant le rendement du Fonds ne sont pas disponibles.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant	Si vous investissez 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	10,9 %	30 avril 2017	Votre placement augmenterait à 1 109 \$
Pire rendement	-14,7 %	31 mars 2020	Votre investissement baisserait à 853 \$.

Rendement moyen

Le fonds a fait l'objet d'une fusion majeure le 22 mai 2020, par conséquent les données concernant le rendement du Fonds ne sont pas disponibles.

* Les rendements du Fonds ont été réinitialisés en raison de la fusion majeure ayant eu lieu le 22 mai 2020. Cette information ne peut être communiquée jusqu'à ce que 12 mois consécutifs se soient écoulés après les fusions majeures en date du 22 mai 2020.

À qui le fonds est-il destiné?

- Ce Fonds convient aux investisseurs qui souhaitent investir à long terme et ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value de sociétés du monde entier. Ce Fonds ne se prête pas aux placements à court terme et ne convient pas aux investisseurs qui ne peuvent pas tolérer un niveau moyen de volatilité. Les séries de parts non couvertes du Fonds conviennent aux investisseurs qui peuvent tolérer une exposition aux fluctuations des devises par rapport au dollar canadien.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez, ou non, le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants affichent les frais et les charges que vous pourriez devoir déboursier pour acheter, détenir ou vendre des parts de la série F du Fonds. Les frais et charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Demandez à obtenir de l'information sur d'autres fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Cette série de parts n'offre pas d'option de frais de souscription.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces frais. Ils vous touchent, car ils réduisent les rendements du Fonds. Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds correspondaient à 1,27 % de sa valeur. Cela équivaut à 13 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (exprimé en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds en date du 31 décembre 2019. Gestionnaires d'actifs Bridgehouse a renoncé à certains des frais du Fonds. Si nous ne l'avions pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,15 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,12 %
Frais du Fonds	1,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de cette série de parts.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais quand vous achetez, conservez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais établis en fonction de l'actif	En règle générale, les investisseurs versent au cabinet de courtage de leur représentant des frais établis en fonction de l'actif, négociés et facturés par celui-ci.
Frais de chèque sans provision	Des frais de 25 \$ peuvent être facturés pour les chèques sans provision.
Frais d'opération à court terme	Bridgehouse se réserve le droit de facturer des frais de transaction à court terme allant jusqu'à 5 % de la valeur liquidative des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours suivant l'achat, en plus des frais d'échange ou de rachat applicables qui peuvent être facturés, afin de prévenir toute opération à court terme inappropriée et excessive qui pourrait nuire au Fonds.
Frais d'échange de titres	Un maximum de 2 % du montant de l'échange peut être facturé et payé à la société de votre représentant pour son temps et ses conseils et pour couvrir les coûts de traitements associés à l'échange. Tous les frais d'échange sont négociables avec votre représentant.
Frais de virement télégraphique	Des frais de 25 \$ peuvent être facturés si vous demandez un virement télégraphique.
Frais de service	Vous versez des frais directement à votre représentant. Les parts de cette série sont souscrites en vertu de comptes à services rémunérés.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent une information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse ou votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié du Fonds ou tout autre document d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds composent l'ensemble des documents légaux du Fonds.

Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
33, rue Yonge, bureau 300
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Téléphone : 1-877-768-8825
inquiries@bridgehousecanada.com
www.bridgehousecanada.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.